

Strasbourg, le 29 août 2025

## **Le Crous de Strasbourg renforce sa médecine de prévention à travers un partenariat avec le CNRS**

*Ce partenariat, officialisé le vendredi 29 août 2025, permet aux agents techniques du Crous de Strasbourg de bénéficier de l'expertise de l'équipe de médecine de prévention du CNRS.*

### **Une expertise reconnue et adaptée aux métiers de terrain**

Le service de médecine de prévention du CNRS Alsace effectue, depuis plusieurs décennies, le suivi médical d'environ 2000 agents exerçant des métiers aux contraintes très diverses : scientifiques manipulant des substances chimiques, techniciens travaillant en laboratoires confinés, agents de maintenance confrontés à des efforts physiques soutenus. Cette expérience unique permet aux médecins du CNRS et leur équipe pluridisciplinaire de proposer des protocoles de suivi adaptés aux risques professionnels spécifiques, d'accompagner la prévention des troubles musculosquelettiques, d'apporter une expertise sur la gestion du stress, ou encore d'anticiper les risques liés au travail en horaires décalés.

En confiant le suivi médical de ses agents techniques au CNRS, le Crous bénéficie ainsi d'une expertise transversale et éprouvée, capable de prendre en charge des métiers de terrain tout en tenant compte du statut d'agent public. Des rendez-vous réguliers seront organisés afin d'assurer une prise en charge qualitative et de renforcer la prévention.

### **Un partenariat exemplaire de confiance sur le campus du CNRS à Cronembourg**

Le Crous et le CNRS entretiennent une relation partenariale de confiance, confirmée au fil des années. Ce partenariat est à ce titre exemplaire dans l'environnement de l'enseignement supérieur où l'autonomie des structures entraîne parfois une logique de travail en îlots. Sur le campus CNRS de Cronembourg, un restaurant universitaire géré par le Crous accueille quotidiennement plus de 1600 convives, parmi lesquels des personnels de laboratoires (chercheurs, ingénieurs, personnels supports) et des salariés d'entreprises voisines. Au-delà de la restauration, cette présence contribue à faire vivre et dynamiser le campus, en créant un lieu de rencontre et de convivialité qui dépasse les frontières institutionnelles.

### **Un engagement partagé pour la santé et la qualité de vie au travail**

À travers ce nouvel accord, le Crous et le CNRS réaffirment leur volonté commune de placer la santé et le bien-être de leurs agents au cœur de leurs priorités. Le renforcement, à travers ce partenariat, de la médecine de prévention, assurée par ailleurs pour les agents du Crous de la filière administrative par le rectorat d'académie et pour les agents techniques affectés dans le Haut-Rhin par AST 68, complète les dispositifs de prévention spécifiques en place en matière de prévention en matière de troubles musculosquelettiques et de risques psychosociaux.



**Géraud Delorme, délégué régional du CNRS Alsace et Sophie Roussel, directrice générale du Crous de Strasbourg signent la convention de partenariat relative à la médecine de prévention des agents techniques du Crous.**

L'évènement s'est déroulé en présence, pour le Crous de Strasbourg, de **Guillaume Kuhler, directeur général adjoint, d'Aurélie Léchelle, directrice des ressources humaines** et de **Laurent Vallet, conseiller prévention**. Du côté du CNRS étaient présents **Kevin Geiger, adjoint au délégué régional, Anne-Sophie Braiek responsable du service de médecine de prévention et son équipe**. Des représentants des organisations syndicales des deux établissements ont également assisté à la signature.

© Jean-Maxime Renck